



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 29 janvier 2020

Communiqué de Presse

Bergerac accueillera un service délocalisé des Finances publiques

Le préfet et le Directeur Départemental des Finances Publiques (DDFIP) se félicitent que, sur leur proposition, la candidature de la Communauté d'agglomération Bergeracoise proposant une telle implantation sur la commune de Bergerac ait été retenue. Cela permettra d'accueillir prochainement un service des finances publiques actuellement localisés dans une grande métropole.

Ces opérations de localisation en région commenceront dès 2021. Les services administratifs concernés seront en charge de missions de gestion. La nature exacte des services concernés de la DGFIP, leur dimensionnement, ainsi que le calendrier détaillé des opérations seront précisés dans un second temps en fonction de l'avancée des concertations avec les représentants du personnel et avec les collectivités lauréates.

Cette première vague de réimplantation sera suivie par d'autres, pour lesquelles le préfet et le DDFIP soutiendront d'autres candidatures périgourdines.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - pref-communication@dordogne.gouv.fr



@prefecture24



@Prefet24